



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Etat et paysan : la contradiction entre deux systèmes de reproduction

P. Campagne

Citer ce document / Cite this document :

Campagne P. Etat et paysan : la contradiction entre deux systèmes de reproduction. In: Économie rurale. N°147-148, 1982. pp. 37-44;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1982.2833>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1982_num_147_1_2833

Fichier pdf généré le 21/02/2020

Abstract

Considering the frequent failure of rural development projects, the question is whether preparatory economic analyses are adequate to anticipate the problems which will arise. An analysis in terms of reproduction would provide a better possibility to measure the contradictions between objectives and constraints of the reproduction system in rural areas on one hand and those of the State on the other hand. The examples of three rural development schemes, in Parana (Brazil) in the Chelif valley (Algeria) and in the OACV area (Mali) show how the reproduction system operates both that of the State and that of the farm economy. The strategic points of the contradictions between the two systems are better perceived by this analysis which also tries to determine the conditions for solving them.

Résumé

Devant les nombreux échecs que connaissent les projets de développement rural, il est nécessaire de se demander si les analyses économiques qui sont réalisées au cours de leur préparation, ne masquent pas l'essentiel des problèmes réels que va poser leur mise en œuvre. En analysant le projet en terme de reproduction, on peut mieux mesurer les contradictions qu'il devra résoudre entre les objectifs et les contraintes du système de reproduction de la zone rurale d'une part et ceux de l'Etat d'autre part. L'exemple de trois programmes de développement rural, au Parana (Brésil), dans la Vallée du Chélif (Algérie), et dans la zone OACV (Mali), montre d'abord comment fonctionnent respectivement le système de reproduction de l'économie paysanne, et celui de l'Etat. Cette approche permet ensuite de mieux discerner où se situent les points stratégiques des contradictions entre les deux systèmes. Elle tente de déterminer quelles seraient les conditions de résolution de ces contradictions.

ETAT ET PAYSANS : LA CONTRADICTION ENTRE DEUX SYSTEMES DE REPRODUCTION

Pierre CAMPAGNE

Institut Agronomique Méditerranéen, Montpellier

Résumé :

Devant les nombreux échecs que connaissent les projets de développement rural, il est nécessaire de se demander si les analyses économiques qui sont réalisées au cours de leur préparation, ne masquent pas l'essentiel des problèmes réels que va poser leur mise en œuvre. En analysant le projet en terme de reproduction, on peut mieux mesurer les contradictions qu'il devra résoudre entre les objectifs et les contraintes du système de reproduction de la zone rurale d'une part et ceux de l'Etat d'autre part. L'exemple de trois programmes de développement rural, au Parana (Brésil), dans la Vallée du Chélif (Algérie), et dans la zone OACV (Mali), montre d'abord comment fonctionnent respectivement le système de reproduction de l'économie paysanne, et celui de l'Etat. Cette approche permet ensuite de mieux discerner où se situent les points stratégiques des contradictions entre les deux systèmes. Elle tente de déterminer quelles seraient les conditions de résolution de ces contradictions.

Summary :

THE STATE AND THE FARMERS : THE CONTRADICTION BETWEEN TWO PRODUCTION SYSTEMS

Considering the frequent failure of rural development projects, the question is whether preparatory economic analyses are adequate to anticipate the problems which will arise. An analysis in terms of reproduction would provide a better possibility to measure the contradictions between objectives and constraints of the reproduction system in rural areas on one hand and those of the State on the other hand. The examples of three rural development schemes, in Parana (Brazil) in the Chelif valley (Algeria) and in the OACV area (Mali) show how the reproduction system operates both that of the State and that of the farm economy. The strategic points of the contradictions between the two systems are better perceived by this analysis which also tries to determine the conditions for solving them.

«Repli sur l'autoconsommation», «refus de traiter les cacaoyers», «développement considérable du mil et régression de l'arachide», «abandon des blocs mécanisés», «abandon des plantations d'arbres fruitiers plantés avec l'aide de l'Etat», «manifestation d'agriculteurs refusant de rembourser les crédits». Telles sont les phrases, qui, de plus en plus souvent, jalonnent les rapports de ceux qui sont chargés d'évaluer les opérations de développement rural de beaucoup de pays du Tiers-Monde... Que s'est-il passé ?

L'Etat a proposé un processus dit de développement à des paysans, ceux-ci y ont plus ou moins adhéré ; puis après quelques années, ils s'en écartent, l'abandonnent quand ils ne cherchent pas à lutter contre, activement ou passivement.

Pourtant le processus n'était pas en lui-même pervers... Il prévoyait bien qu'un certain nombre d'éléments se développeraient, la production, les terres cultivées, les revenus... Le plus souvent d'ailleurs ces «développements»

prévus se sont effectivement réalisés tout au moins en partie. Alors pourquoi cette régression ?

Trois sortes d'explications sont habituellement données à ces échecs : mauvaise préparation des projets, accidents climatiques, et déficiences dans la mise en œuvre du programme.

C'est surtout de la première de ces explications dont il sera question dans les pages qui suivent.

En effet, devant les ressemblances de certains refus paysans, devant la similitude de certaines attitudes d'un bout à l'autre des agricultures sous-développées, on est tenté de s'interroger : la préparation des projets, telle qu'elle est pratiquée, n'évade-t-elle pas la question fondamentale du rapport entre les deux principaux acteurs concernés, à savoir l'Etat et les paysans ?

Les méthodes habituelles d'élaboration et d'évaluation des projets tentent, en effet, de poser, et de résoudre, le

problème des «avantages respectifs» du projet pour l'Etat, la société rurale qui reçoit le projet et en sera l'acteur principal, les agents économiques amont et aval...

On retombe alors tout naturellement dans les analyses classiques de répartition des revenus tirés du projet. Le calcul économique classique permet d'ailleurs, si l'information est disponible, de déterminer concrètement les effets économiques du projet et de fixer (s'il y a lieu) en conséquence le système des prix agricoles concernés.

Bref, on peut effectuer aisément une répartition «rationnelle» des richesses créées, de telle façon que, normalement, les trois groupes de partenaires, Etat, paysans et agents économiques, puissent s'y retrouver...

Hélas, même si les prévisions de l'analyse préalable ont été correctes, et non pas exagérément optimistes comme c'est souvent le cas, des projets marchent et d'autres, souvent plus nombreux, échouent.

Il serait vain de reprendre ici l'ensemble des analyses qui tendent à montrer pourquoi les analyses classiques sont inadaptées à l'appréhension de la réalité rurale (1). On a seulement voulu montrer dans quelles directions théorique et méthodologique on avait commencé de s'avancer, et on a tenté de justifier pourquoi (2).

Pendant longtemps en effet, on a considéré que les projets de développement rural devaient représenter de par leur nature même, des avantages compatibles et pour les paysans et pour l'Etat. L'augmentation de la production, la diversification des spéculations, l'équipement des unités de production, ne pouvait que profiter aux deux partenaires : l'un voit ses revenus augmenter, l'autre constate que d'une part, le surplus qu'il a tiré de la production supplémentaire lui permet de développer d'autres forces productives, et que d'autre part, l'activité créée en amont et en aval du projet favorise aussi ce développement.

Plus récemment, avec l'émergence des phénomènes de non adhésion ou de désengagement des paysans, est apparue la question de la compatibilité entre les «avantages» que l'Etat entend retirer des projets, et ceux dont les paysans comptent, eux aussi, bénéficier. C'est alors que se sont posés des problèmes théoriques et méthodologiques difficiles.

En effet, en prenant pour base les éléments constitutifs du système de production, et en tentant de les mesurer soit en termes physiques (production, rendement), soit en termes monétaires (prix, revenus) soit en termes de valeur d'usage (autoconsommation) ou d'avantages divers pour l'Etat, on ne peut appréhender que la surface de la réalité. Ces différents éléments ne sont en effet considérés par les paysans et par l'Etat que comme un **moyen** d'atteindre un objectif beaucoup plus fondamental.

Ne faut-il pas alors que l'analyse économique puisse déterminer quels sont les objectifs fondamentaux de l'Etat et des paysans avec des concepts permettant de mesurer leurs compatibilités et leurs incompatibilités ?

Ainsi nous avons été amené à nous engager dans cette analyse à partir du concept de **reproduction**. En montrant que l'Etat et les paysans appartenaient à deux systèmes de reproduction différents, et en cherchant à repérer les éléments constitutifs de ces systèmes et leur mode de fonctionnement, on a tenté de mieux cerner la réalité, et de mieux expliquer pourquoi les deux systèmes sont contradictoires, et comment fonctionnent ces contradictions. Cette démarche repose sur l'utilisation de trois situations techniques et socio-économiques très différentes : le projet «OACV» au Mali, les programmes de zone de montagne en Algérie tels qu'ils sont mis en œuvre dans la Haute Vallée du Chélif, la politique de diversification des cultures dans l'Etat du Parana.

Il n'est pas possible de décrire ici, en détail, ces trois situations. Seuls sont donnés les éléments nécessaires à l'utilisation qui en est faite dans le texte.

Le projet OACV (3) au Mali est relativement bien connu. Il s'agit d'une opération de développement classique en Afrique, fondée au départ sur le développement de l'arachide, qui a ensuite tenté d'évoluer vers des formes plus intégrées (... arachide et cultures vivrières) mais qui n'a jamais pu, en fait, sortir de son caractère sectoriel. Elle cherchait à provoquer une modification du système de production traditionnel, par l'introduction de nouvelles variétés d'arachide, l'utilisation des inputs, et l'organisation de la commercialisation. L'ensemble de ces opérations était soutenu par des actions de vulgarisation. Après de nombreuses années d'action, le reflux de l'arachide de ces dernières années et le redéploiement du mil reposent la question des rapports Etat - Paysans dans cette zone.

Les programmes de développement des zones de piémont du Haut Chélif (4) s'adressent à des communautés rurales implantées sur des terres autrefois utilisées exclusivement comme pâturages. Au moment de la colonisation, les paysans de la vallée du Chélif ont été refoulés sur les pentes où ils ont dû reconstruire leur système de production sur un écosystème qui n'était pas adapté à cette nouvelle utilisation. C'est ainsi que le développement des labours sur des terres à forte pente a entraîné depuis longtemps d'importants phénomènes érosifs, alors que la diminution consécutive des rendements en céréales sur ces terres autrefois pâturées, obligeait les paysans à mettre en culture des parcelles de plus en plus inadaptées à ce genre d'utilisation. Pourtant, au moment de l'indépendance, les terres de plaines n'ont pas été rendues à leurs anciens occupants, et les paysans des zones de montagne ont dû continuer à cultiver leurs terres en pente, alors que de plus en plus nombreux, ils allaient vendre leur force de travail, soit sur des domaines autogérés qui ont remplacé les fermes des colons, soit, pour les plus jeunes, dans les villes. Les programmes de développement que l'Etat a mis en place ne parviennent pas à arrêter le processus de marginalisation de ces zones.

L'Etat du Parana au Brésil (5) était depuis longtemps l'un des plus grands producteurs de café de ce pays. Il y

1. Cf. notamment certains travaux du groupe AMIRA et notamment G. ANCEY. - «L'analyse du milieu humain dans les projets d'opérations agricoles», AMIRA, n° 16, juin 1976.

2. Ces recherches sont effectuées par l'IAM, Département Développement Rural ; trois enseignants-chercheurs y participent. Ils encadrent chaque année une quinzaine de chercheurs qui préparent leur thèse «M.Sc». Ces chercheurs proviennent de nombreux pays. La moitié d'entre eux ont déjà travaillé dans le développement rural.

3. Cf. notamment «Intervention de l'Etat et développement rural intégré», L'exemple de l'OACV au Mali, Sy Maimouna Bâ, IAMM, 1980.

4. Cf. SAHLI Zoubir - Développement rural et processus de marginalisation. Cas des zones de piémont et de montagne de la Vallée du Chélif, IAMM, 1980.

5. Cf. HERNANDEZ ESTEVES : Implantation et pénétration du capitalisme : l'exemple de certaines communes du Parana au Brésil, IAMM, 1981.

coexistait à la fois des grandes exploitations de type capitaliste et des exploitations familiales. Le café s'était surtout développé au nord, plus favorable du point de vue des sols et de la topographie, le sud et le centre comportant des reliefs plus accentués. Avec le développement rapide de l'industrie, l'Etat brésilien s'est trouvé devant la nécessité d'articuler beaucoup plus étroitement son industrie et son agriculture, et d'augmenter considérablement le volume de ses exportations. Par ailleurs, les risques permanents que faisait courir l'économie caféière tant à l'Etat qu'aux producteurs à cause des gelées, militaient pour une tentative de transformation du système de production. Ainsi depuis 10 ans, un développement considérable du soja a été provoqué dans l'Etat du Parana. En assolement avec le blé, il représente une culture beaucoup plus «intégrante» que le café, tant à l'amont qu'à l'aval. La superficie du café a donc diminué considérablement alors que la culture du soja se développait d'abord dans de très grandes exploitations, puis tentait de pénétrer aussi dans les petites et les moyennes, amenant avec elle tous les phénomènes d'intégration amont (mécanisation, inputs, etc.) et aval (transformations) qui étaient jusqu'alors pratiquement inconnus des producteurs de café. On a vu alors apparaître une certaine spécialisation, le nord devenant le lieu des grandes exploitations capitalistes cultivant le soja, le sud restant, avec ses exploitations familiales, le lieu de production des vivriers, mais étant lui aussi fortement intégré au système, par l'amont et l'aval, malgré le peu de rentabilité des cultures vivrières et la difficulté de développement de la mécanisation sur des terres trop en pente. Les résultats de cette politique sont relativement clairs : développement considérable du nombre et des résultats des grandes exploitations dans le nord, abandon ou marginalisation des exploitations familiales dans le centre et le sud.

Comme on le voit, ces trois situations n'ont pas grand chose de commun si ce n'est que dans les trois cas, on a toujours face à face un Etat avec soit son projet précis (OACV), soit son programme (Haut Chéelif), soit sa politique agricole (Parana), et des paysans «incités» avec plus ou moins de contraintes économiques, à adhérer à ce que propose l'Etat. Dans les trois cas, il y a opposition entre les deux groupes d'intérêts. Elle se traduit soit par un refus d'adhérer (dans le cas de l'OACV), soit par une aggravation de la marginalisation (Haut Chéelif), soit par une lente évolution vers le sous-développement (Parana). Cette opposition d'intérêt peut correctement s'expliquer par la contradiction entre les deux systèmes de reproduction.

FONDER L'ANALYSE SUR LA REPRODUCTION

L'analyse systémique avait permis de montrer comment les différents éléments qui concourent à la production agricole (terre, outils, matériel végétal, inputs, force de travail...) sont étroitement liés entre eux par un mode de fonctionnement qui est assimilable à un «système». Pour une famille paysanne le système de production n'est pas une fin en soi. Mais les analyses ethno-sociales prouvent d'abord que le système de production est fortement articulé sur le système social, le système culturel et le système politique. Elles montrent que la finalité de l'ensemble de ces systèmes est la **reproduction de la société** en tant que groupe.

Tenter de montrer quels sont les éléments de cette reproduction, comment ils sont articulés entre eux, et comment

fonctionne cette reproduction, semble donc bien être une voie à explorer qui permet d'atteindre la société rurale à son niveau fondamental. Le système de reproduction (physique, économique, social, culturel) exprimerait ainsi l'ensemble des relations de toute nature qui relient les actes d'une société rurale. Son fonctionnement serait alors la finalité fondamentale de toutes les actions entreprises par les paysans.

Il est facile de montrer que ce même concept s'applique aussi à l'ensemble national. En effet, si l'on raisonne en terme de finalité, on s'aperçoit que la reproduction (physique, économique, sociale et culturelle) de l'ensemble des composants de la nation en est la finalité fondamentale. Or, l'Etat a justement pour fonction d'assurer cette reproduction. On peut tenter d'effectuer une analyse comparative de la reproduction nationale et de la reproduction locale entendue au sens de celle de la société rurale. L'objection majeure à ce type de démarche réside dans le caractère très global et général de ce concept de «reproduction». En fait, comme on va le voir, il va s'avérer à l'utilisation, relativement opérationnel.

LA REPRODUCTION LOCALE TELLE QU'ELLE EST GEREE PAR LES PAYSANS

Le fonctionnement de base de la production d'une unité de production paysanne repose, on le sait, sur plusieurs éléments :

- la combinaison des trois grands facteurs de production (terre, moyens de production et main-d'œuvre) permet, au terme du cycle productif, de faire émerger une production ;
- cette production va être de fait répartie, économiquement parlant, en deux éléments : la production nécessaire et le surplus ;
- la production nécessaire est constituée par la partie de la production que l'on doit réinsérer dans le processus de production de l'année suivante, pour que celui-ci puisse se reproduire. Il s'agit essentiellement :
 - de la production autoconsommée ;
 - de la part de la production agricole dont la vente sert à racheter les biens nécessaires à la satisfaction des besoins essentiels des travailleurs agricoles et de leur famille d'une part, et à reproduire les moyens de production d'autre part (outils, défrichements pour remplacer les jachères, inputs, etc.).

On sait que la production nécessaire correspond à la reproduction simple du système de production.

- le surplus représente la production excédentaire par rapport à la production nécessaire. Il va être divisé en deux parties : celle qui sera mobilisée sur l'unité de production sous forme de thésaurisation, de consommations sociales ou d'accumulation ; celle qui est prélevée (notamment par le système des prix) par l'Etat, les circuits financiers et les agents économiques amont et aval.

Pour pouvoir comprendre comment les paysans gèrent ce système de reproduction, on doit se situer nécessairement dans une perspective historique. Celle-ci permet d'abord de repérer que, quel que soit l'environnement agro-écologique ou socio-économique, on retrouve toujours, dans la plupart des sociétés rurales, des **objectifs prioritaires** de même nature. Ils sont le plus souvent

accompagnés d'une optique très particulière sur la **nature du surplus** formé par le système de production et sur son utilisation.

Les objectifs prioritaires

Que recherchent les paysans ? une reproduction simple ou une reproduction élargie du système ?

Historiquement, dans la plupart des sociétés rurales, l'objectif prioritaire a toujours été d'assurer au moins la reproduction simple. En effet, les situations dans lesquelles se sont trouvées ces sociétés du fait des Etats, des féodalités, ou des commerçants, ont abouti à ce que le problème de la reproduction élargie ne se posait même pas. Il fallait avant tout tenter de survivre, de ne pas disparaître. En est-il de même actuellement ?

Il semble bien que, dans la plupart des sociétés rurales, la reproduction de la force de travail reste l'objectif prioritaire. Elle comprend en effet plusieurs éléments :

- des aspects physiques qui nous renvoient à la fois à la satisfaction des besoins fondamentaux des travailleurs et de leur famille, et à l'équilibre entre productifs et non productifs (ce qui pose le problème de l'exode rural) ;
- des aspects techniques (transmission du savoir) et culturels (intégration à l'idéologie de base de la société).

Cette priorité suppose par ailleurs que la reproduction simple des moyens de production soit elle aussi prioritaire. Plus généralement, l'accent mis sur la reproduction de la force de travail place la production nécessaire en tête des objectifs paysans.

Mais que signifie concrètement cette priorité ?

Elle est d'abord un choix radical en faveur de la recherche de la sécurité plutôt que de la prise de risques. Elle met aussi l'accent sur la satisfaction des besoins fondamentaux plutôt que sur les revenus monétaires, dans la mesure où la maximisation de ces derniers ne va pas nécessairement aboutir à une meilleure satisfaction des besoins.

Le surplus et son utilisation

Une fois la production nécessaire assurée on va tenter aussi de thésauriser, d'accéder à des consommations sociales et d'accumuler, c'est-à-dire de mobiliser du surplus sur l'unité de production. Cette attitude va cependant se situer fondamentalement dans le cadre d'une garantie supplémentaire vis-à-vis de la sécurité du système. On se prémunira contre les aléas climatiques (thésaurisation), on renforcera la cohésion sociale nécessaire en cas de situation difficile (consommations sociales). Face à l'évolution démographique, à la transformation du mode de consommation, et à la dégradation des prix relatifs de l'agriculture, on élargira le processus de production (accumulation).

Mais compte tenu du contexte socio-économique, ces deux aspects hiérarchisés : assurer d'abord la production nécessaire, mobiliser une partie du surplus sur l'unité de production, ne vont souvent pouvoir être atteints que par une « fuite en avant » très révélatrice de la situation économique réelle des unités de production.

Il est frappant de constater en effet, dans trois régions aussi radicalement différentes que peuvent l'être la zone OACV au Mali, le Centre du Parana au Brésil, les zones de piémont de la Vallée du Chélif en Algérie, que l'on a eu, ces

dernières années, le même processus de dégradation et la même attitude de l'agriculteur pour tenter de résoudre les problèmes posés, et actuellement le même échec. Dans les trois cas, on a, au départ, un triple phénomène :

- augmentation de la population avec tension dans le rapport unités de consommation/hectares cultivables ;
- exode des jeunes ;
- pénétration du mode de consommation « urbain ».

Dans les trois cas, la « modernisation » proposée par l'Etat veut n'apporter de solution qu'en augmentant les revenus monétaires par un changement du système de production (intensification de l'arachide, développement du soja, et plantation d'arbres fruitiers). Dans les trois cas, cette modernisation séduit au départ le paysan, dans la mesure où elle lui permet d'accéder au nouveau mode de consommation et d'espérer ainsi freiner l'exode rural, en permettant l'accès des jeunes à la fois à de nouveaux objets de consommation, et à des systèmes de production plus attrayants.

Dans les trois cas il y aura, dans un premier temps, investissement : achat d'intrants dans la zone OACV, avec développement de la culture attelée, plantations d'arbres et aménagement de périmètres maraîchers dans le Haut Chélif, mécanisation dans le Parana. Mais cet investissement a été financé par des prêts qu'il va falloir rembourser. Dans les trois cas au moment des remboursements des difficultés importantes vont apparaître, révélant ainsi que, compte tenu du système des prix agricoles pratiqués (prix agricoles, prix d'intrants, prix des biens de consommation correspondant aux besoins fondamentaux), l'unité de production n'est pas dans une vraie situation d'accumulation. Si c'était le cas elle pourrait faire face à ses remboursements. Dans le cas où elle y arrive, l'analyse de son compte d'exploitation révèle d'ailleurs que c'est en général par des prélèvements sur la production nécessaire, la consommation de la famille pouvant dans certains cas diminuer, l'endettement sur les biens de consommation pouvant augmenter, l'approvisionnement de certains biens ne pouvant être réalisé que grâce aux revenus hors exploitation. Tout ceci révèle que le produit social (valeur totale de la production) est insuffisant pour dégager un surplus mobilisable sur l'exploitation pour l'investissement.

La logique du système de reproduction des paysans

On voit bien alors, par l'attitude des paysans, que l'objectif prioritaire était bien de maintenir la production nécessaire au niveau indispensable, mais que ce maintien supposait que l'on se situe en permanence **au delà** du seuil permettant l'accumulation, la thésaurisation et les consommations sociales... Dès que l'on se trouve **en deçà**, il y a soit refus d'adhérer au système (OACV) soit marginalisation croissante (Haut Chélif et petits producteurs du Parana).

Enfin il est remarquable de constater que le maintien, et même parfois le retour en dessous de ce seuil, peuvent s'accompagner d'une augmentation des revenus monétaires.

C'est très nettement le cas des paysans du Haut Chélif : en vendant leur force de travail à un prix trop bas d'une part, et en se consacrant de moins en moins à leur système de production d'autre part, en raison de cette double acti-

tivité, ils engagent de fait un processus de régression de leur propre système de reproduction, tout espoir d'atteindre le seuil d'accumulation étant désormais perdu.

De même les paysans de l'OACV, malgré une progression de leurs revenus, ont vu d'année en année se détériorer la capacité de reproduction de leur système de production.

Par ailleurs, le travail supplémentaire demandé par le nouveau système de production (utilisation d'inputs, motorisation, etc.) peut empêcher les paysans de réaliser, en autoproduction, une série d'opérations qui sont nécessaires à la reproduction du cycle productif ou de la force de travail (autoconstruction, entretien des adductions d'eau, entretien des aménagements fonciers)... Ceci ne serait pas grave si le revenu marginal (de ces journées supplémentaires) permettait au moins de faire faire ces travaux par des travailleurs salariés, ce qui est loin d'être toujours le cas.

Dans certaines situations, on peut faire le même type de raisonnement à propos de la fameuse alternative cultures vivrières-cultures de rente. Tant que le revenu monétaire marginal des journées de travail consacrées aux cultures de rente permet d'obtenir au moins autant de produits alimentaires que ceux que l'on aurait produit directement en consacrant ces journées à des cultures vivrières, l'équilibre se maintient. Mais le jour où la raréfaction des produits vivriers aboutit à une hausse trop importante de leurs prix, on assiste à un abandon des cultures de rente provoqué à la fois par la diminution de leur pouvoir d'achat vis-à-vis des vivriers et par l'attrance que présentent désormais des cultures vivrières dont les produits, lorsqu'ils sont vendus sur le marché, procurent des revenus plus élevés.

Finalement, la logique du système de reproduction paysan ne le pousse pas nécessairement à optimiser sa production et ses revenus. Il va plutôt chercher à utiliser de façon optimale sa force de travail de manière à ce que le fonctionnement de son système de reproduction technique, économique, social et culturel soit assuré avec le plus de sécurité possible. Cela pourra signifier que la nature et le volume de la production ne seront plus déterminés par le désir d'obtenir une valeur monétaire maximum mais par l'utilisation que l'agriculteur pourra faire de cette production soit directement (autoconsommation, semences, etc.), soit indirectement (à partir des revenus monétaires procurés). Mais ce choix de la nature et du volume de la production sera lui aussi effectué à partir du choix qui sera fait de l'utilisation de la force de travail.

A la limite on perçoit alors que l'augmentation de la productivité du travail ne peut plus être une fin en soi dans un système agricole donné. Ce qui compte davantage c'est l'augmentation de la capacité de la force de travail de reproduire le système, ce qui ne passe pas nécessairement par l'augmentation de sa productivité au sens habituel du terme.

Pour cette raison, les analyses de projets ont dû très vite passer d'une optique d'augmentation du revenu total de l'agriculteur, à celle de la valorisation de la journée de travail. Cette première démarche traduisait le souci que la transformation du système de production par une augmentation du travail (et des inputs) ne se traduise pas par une baisse de la valorisation marginale de la journée de travail (du fait d'un coût trop élevé de ces inputs). Le passage

à un raisonnement en terme de reproduction oblige à aller un peu plus loin et à se poser la question de l'utilisation que peut faire l'agriculteur soit de journées de travail supplémentaires (demandées par le nouveau système de production), soit des revenus qu'elles vont lui procurer pour améliorer le fonctionnement de son système de reproduction.

L'exemple des paysans de l'OACV préférant cultiver du mil et du maïs et passer un certain nombre de journées à le conditionner et à le vendre plutôt que de produire de l'arachide que l'OACV viendra leur acheter sur place, est très significatif de ce processus.

Ce type d'analyse renvoie, bien sûr, à la nature exacte de la force de travail et de sa reproduction et l'on sait qu'il faut y introduire les aspects techniques (reproduction élargie du savoir technique) et culturels (intégration des transformations proposées au système de valeurs et aux institutions). Il faut aussi prendre en compte le contexte dans lequel s'effectue cette reproduction et notamment les rapports de productions internes ou externes qui régissent ce fonctionnement (organisation du travail ; nature et répartition entre les membres de la famille, de la production nécessaire ; répartition entre production nécessaire et surplus, utilisation du surplus).

Les tensions souvent très fortes qui apparaissent dans les familles, ne sont d'ailleurs souvent que le reflet des problèmes nés de la situation de risque vis-à-vis de la reproduction du système, qui est souvent créée par le système des prix et les prélèvements qu'il représente, les accidents climatiques ou l'exode des travailleurs agricoles...

LA REPRODUCTION NATIONALE TELLE QU'ELLE EST GEREE PAR L'ETAT

Les objectifs recherchés par l'Etat dans les opérations de développement rural renvoient à deux questions préalables :

- Si l'Etat est responsable de la reproduction nationale, comment vont s'articuler les différents systèmes de décision permettant de déterminer quel est le contenu de cette reproduction et quelle sera la place des paysans dans ce système de décision ?

- La deuxième question est le hiatus permanent que l'on constate entre les objectifs explicites, les objectifs implicites et les réalisations...

Les limites de cet article ne permettent pas de développer ces deux questions. Essayons seulement de mieux comprendre ce qui se passe dans la réalité des opérations de développement.

Dans les trois situations retenues, les objectifs de l'Etat sont clairs :

Pour la zone OACV l'objectif fondamental est bien de produire le maximum d'arachide, au moindre coût pour l'Etat d'une part, et de l'acheter au paysan au prix le plus bas qui soit compatible avec la reproduction élargie du système arachidier. Pour le Haut Chélib, il s'agit de valoriser ces zones montagneuses par des cultures fruitières, de manière à mieux répondre à une demande soit interne soit externe, tout en arrêtant l'hémorragie continue que repré-

sente l'exode rural. Pour le Parana, l'objectif est de développer à la fois la culture du soja et l'intégration agriculture-industrie.

On est donc en présence, dans les trois cas cités, d'un objectif classique de croissance économique, qui comprend à la fois le développement de la production et l'augmentation du surplus mobilisable au niveau national, soit surtout par l'Etat (OACV), soit surtout par les agents économiques amont et aval (Parana). Ce développement permet une accumulation de capital en dehors du système de production, qui va permettre à son tour de développer les autres branches de l'économie.

La gestion de la reproduction nationale par l'Etat exige donc que ce dernier puisse soit s'approprier directement, soit favoriser l'appropriation du surplus formé par le système de production agricole.

Il n'y a pas là de quoi s'étonner : tous les auteurs nous l'apprennent, c'est bien à partir de l'agriculture que l'on peut mettre en place un processus de croissance.

Cela donne quand même un éclairage assez utile pour l'analyse vis-à-vis de tout l'arsenal d'opérations, mesures, projets et programmes de développement de l'agriculture.

Il est alors normal que l'Etat privilégie les cultures de rente : il peut avoir le contrôle de leur commercialisation qui va s'avérer une des clefs de la mobilisation du surplus. C'est le cas du coton en Afrique, cela ne l'a jamais été totalement pour l'arachide, mais au Brésil, le soja répond parfaitement à cette exigence. L'Etat va également lancer des opérations de «modernisation» de l'agriculture qui sont en fait des actions d'intégration de l'agriculture à l'industrie soit uniquement par l'amont (inputs) soit également par l'aval (cultures sous contrats). Cette intégration permet en effet aussi un transfert parfois important de surplus de l'agriculture vers l'industrie (6).

La logique fondamentale de l'Etat sera donc le développement des forces productives nationales. C'est une logique d'accumulation et donc de surplus. La reproduction des systèmes agraires n'y entre que comme contrainte. Il s'agit d'organiser l'économie de manière à ce que les systèmes agraires se reproduisent à un niveau tel qu'ils puissent accompagner le processus national d'accumulation. Ce phénomène a d'ailleurs été très largement analysé par les géographes dans le rapport villes-campagnes.

Pour optimiser le fonctionnement du système de reproduction national, l'Etat dispose d'un instrument fondamental qui va être le système des prix agricoles.

En effet, en fixant les prix des produits agricoles mais aussi ceux des inputs, et en pesant sur les prix des produits dits «de première nécessité» (que l'on peut assimiler à ceux qui correspondent, dans une société donnée, et à une époque donnée, aux besoins fondamentaux) l'Etat va déterminer la part de la valeur créée par les systèmes de production agricole, qui va être mobilisée en dehors du système de reproduction local.

En effet, si l'on enlève dans un premier temps l'autoconsommation, c'est bien les prix agricoles qui fixent la valeur

totale de la production, compte tenu bien sûr, que son volume est déterminé par la nature et la qualité de la récolte (7).

A partir de là, le niveau des prix des inputs et celui des produits de première nécessité vont déterminer quelle part de cette production doit être utilisée pour acheter les produits nécessaires au renouvellement du cycle productif, c'est-à-dire la production nécessaire. L'Etat, en déterminant le système des prix (prix agricoles, prix des inputs, prix des outputs, prix des biens de consommation, etc.) détermine donc en grande partie le niveau des prélèvements et par voie de conséquence, la part de la valeur de la production qui restera à l'agriculteur. Celui-ci devra alors déterminer s'il peut affecter ce solde à autre chose qu'à la reproduction simple du système, c'est-à-dire à l'accumulation, aux consommations sociales et à la thésaurisation (8). Il va sans dire, dans beaucoup de pays ce solde sera inférieur au seuil de reproduction simple et il y aura de fait, un rétrécissement du système.

LES CONTRADICTIONS ENTRE LES DEUX SYSTEMES

Quels que soient la situation de départ, la nature de l'Etat et le système de production proposé, on est donc en présence de deux systèmes contradictoires, à plusieurs titres.

La logique du système paysan est la reproduction de son système. Son objectif prioritaire est la **production nécessaire**. Elle doit être assurée avec le plus de sécurité possible et être la plus large possible (niveau des besoins fondamentaux, diversification de la production ; sécurité foncière, utilisation rationnelle des terres, jachères longues, etc.). L'accumulation et la thésaurisation n'apparaissent dans le système paysan que comme un moyen de mieux satisfaire ses besoins, mais surtout comme une sécurité supplémentaire (cf. l'importance des stocks au Sahel avant le développement des cultures de rente).

Cet objectif va entrer en contradiction avec celui de l'Etat, qui ne peut être que le développement des forces productives nationales, par le biais d'un prélèvement maximum de surplus sur l'agriculture.

Cette contradiction va se manifester principalement à trois niveaux :

- tout d'abord à celui des objectifs : si l'Etat cherche à maximiser ses prélèvements, il ne peut que le faire au détriment du surplus mobilisable sur l'unité de production et parfois de la production nécessaire. Si le paysan cherche à s'assurer avec le plus de sécurité possible de sa production nécessaire, il ne peut le faire qu'en cherchant à mobiliser le maximum de surplus sur l'unité de production et donc à échapper le plus possible aux prélèvements de l'Etat.

- Elle apparaît ensuite dans les modalités concrètes de déroulement des projets : ainsi la nature et le volume de la production vont permettre de favoriser soit l'Etat soit les paysans. De plus, l'utilisation des inputs peut permettre davantage de prélèvements : d'une façon générale plus l'agriculture s'intègre au marché, plus elle peut être l'objet de prélèvements. Enfin, le mode d'utilisation de la force de

sociale non agricole qui pourra être accumulée.

8. Dans le Parana, le surplus mobilisable sur l'UP peut atteindre 50 % dans les exploitations capitalistes alors qu'il est négatif sur les exploitations familiales.

6. Au Brésil entre octobre 1979 et mars 1980, les prix officiels des engrais commercialisés par l'Etat ont triplé alors que les prix officiels des produits vivriers augmentaient seulement de 50 %.

7. Il ne faut pas oublier non plus que ce prix permettra aussi de déterminer le niveau des salaires urbains et donc, entre autres, la part de la production

travail (pour produire davantage ou pour mieux reproduire) influe elle aussi sur le niveau des prélèvements.

- Enfin un autre type de contradiction apparaît dans l'analyse, il réside dans l'existence ou l'absence de moyens de relier les objectifs de l'Etat à ceux des paysans.

Ces trois formes que revêt la contradiction permettent de mieux poser la question de la compatibilité entre les deux systèmes. En effet, cette contradiction n'empêche pas que les deux systèmes coexistent et tentent l'un et l'autre de se reproduire. Comme on va le voir, l'aboutissement du processus est différent dans les trois zones sur lesquelles nous nous sommes appuyés.

Dans la zone OACV, la réaction des paysans est très claire. On a tendance à abandonner l'arachide pour cultiver le mil, plus rémunérateur et plus sécurisant. L'excès de prélèvement a abouti à la suppression progressive de la possibilité pour l'Etat de prélever, puisque la production commercialisée par l'Etat (l'arachide) diminue. Ce sont donc les paysans qui, par leur choix, vont permettre au système de se reproduire, malgré l'attitude de l'Etat à qui ce choix va poser de sérieux problèmes de financement ! Pour résoudre la contradiction, l'Etat aurait pu emprunter une autre voie qui aurait consisté à tenter d'asseoir de façon sûre et définitive la reproduction simple par une action vigoureuse sur les systèmes vivriers, et par un système des prix de l'arachide différent. Cela aurait sans doute changé de façon durable les choix, mais cela aurait privé également l'Etat, pendant plusieurs années, d'une possibilité de prélever le surplus paysan. Tout ceci prouve bien que, dans une première phase, dans des systèmes aussi tendus que les systèmes sub-sahéliens, la première phase d'intervention, celle qui consiste à asseoir durablement la reproduction simple, n'est possible que si son financement vient de l'extérieur. La capacité d'accumulation nationale est trop faible pour pouvoir, au départ, la prendre en charge. Par la suite il est sans doute possible de faire émerger petit à petit une capacité d'accumulation d'une autre origine, si les solutions techniques proposées permettent effectivement une augmentation continue et durable de la productivité de la terre et du travail.

Dans le Haut Chélib, on ne constate pas d'amélioration nette après plusieurs années de mise en œuvre du programme. L'exode s'accélère, l'érosion augmente, la marginalisation progresse. La seule solution proposée qui permette sans doute une véritable alternative consisterait à rétablir une complémentarité entre la plaine, où l'on peut redévelopper les céréales et les autres cultures vivrières, et les zones de piémont, qui doivent retourner à leur destination initiale, à savoir l'élevage. Augmentation des revenus, diminution de l'érosion et de l'exode seraient certainement les conséquences les plus immédiates de ces mesures. Mais elles priveraient l'Etat des terres des domaines qu'il utilise à d'autres fins (betterave à sucre) et reposerait le problème de l'emploi des travailleurs des domaines. A terme, le pari serait peut-être gagné, le rétablissement d'une capacité réelle de reproduction permettant de redévelopper des activités agricoles et non agricoles dont l'Algérie a nettement besoin.

Dans le Parana, le problème n'est pas le même, du fait de la différence de stratégie de développement. L'Etat a clairement choisi de promouvoir la culture du soja dans de grandes structures de type capitaliste. Le «modèle techni-

que» du soja est donc parfaitement adapté, avec ses «packages», aux grandes exploitations. Il est difficile en revanche de la mettre en œuvre sur des exploitations n'ayant pas la dimension minima des «modules» proposés. Inadaptés techniquement aux petites structures, ces «modèles» ne peuvent que les mettre dans des situations économiques défavorables, provoquant à terme leur marginalisation.

Par ailleurs, l'intégration rapide de l'agriculture à l'industrie est une nécessité impérieuse du «modèle» brésilien. Elle est donc encouragée, quelles que soient les situations économiques des systèmes agraires à laquelle elle va s'appliquer. La logique de l'Etat brésilien est donc clairement déterminée par ces deux objectifs majeurs. Il s'agit de promouvoir au maximum des grandes structures capitalistes même si celles-ci doivent être le résultat de la disparition des petites et moyennes exploitations. En outre, l'intégration par l'amont et l'aval au système capitaliste doit se faire à tout prix même si la reproduction simple de la force de travail ne peut plus être assurée, comme c'est le cas dans les exploitations familiales du centre et du sud du Parana qui ont adhéré trop vite au système.

Enfin la production vivrière, qui reste la «spécialité» des petites exploitations, ne peut que maintenir ces dernières en dessous du seuil d'accumulation, étant donné que les prix offerts pour les produits sont sensiblement en dessous du niveau permettant la reproduction de la force de travail qui les produit. Ceci est dû, on l'a vu, à la nécessité de maintenir en ville les produits de base à un niveau compatible avec les bas salaires...

Certains projets peuvent-ils alors «résoudre» la contradiction, c'est-à-dire assurer à la fois la reproduction nationale et la reproduction locale ?

La réponse à cette question ne peut être qu'historique. En Afrique noire, on peut citer l'exemple de certains projets coton qui ont effectivement fourni un surplus important à l'Etat tout en mettant la région productrice dans une situation d'accumulation. Il faudrait pouvoir étudier en détail la mise en œuvre de ces projets pour mieux cerner les causes de ces réussites. Leur appréhension ne ferait cependant que montrer comment le système des prix et la structure de production ont permis aux paysans de progresser dans la maîtrise de la reproduction de leur système et d'en assurer un lent mais sûr élargissement qui lui assure une très grande sécurité.

IMPLICATIONS OPERATIONNELLES

Il n'est pas possible de donner ici dans le détail, les implications opérationnelles de cette démarche. Jusqu'à présent elle a permis sur le terrain de mieux s'approcher de la réalité dans les domaines suivants :

- l'analyse du milieu peut être réalisée en tentant de déterminer concrètement quel est le schéma de reproduction du milieu que l'on veut analyser, quels sont les éléments concrets qui le composent, comment il est possible de les mesurer, et comment ils fonctionnent.

- Les objectifs des programmes et des projets peuvent mieux être clarifiés dans la mesure où, avec cette démarche, ils vont comporter deux temps très distincts. Le premier aura trait à la consolidation et au rétablissement de la reproduction simple. Le deuxième traitera de la

reproduction élargie et donc du partage du surplus créé entre Etat, paysans et agents économiques non agricoles. Le deuxième temps ne sera effectivement abordé que si, effectivement, la reproduction simple est assurée de façon durable.

- Les indicateurs retenus vont compléter les indicateurs classiques de production, rendement, prix, revenus. On y introduira des mesures en quantité de travail et de valorisation monétaire et non monétaire de l'unité de travail (par rapport au système de reproduction).

- La programmation ne pourra plus avoir la forme qu'elle avait auparavant dans la mesure où elle devra tenir compte

des cheminements, acceptés par les paysans, propres à assurer la sécurité de la reproduction. Ceux-ci ne seront pas toujours linéaires.

Si l'on pousse jusqu'au bout ce genre de démarche, la notion même de projet et de programme devra être remise en cause. En effet, en raisonnant en terme de système de reproduction, on est forcé de considérer que le problème fondamental consiste à résoudre successivement les contradictions qui apparaissent et qui bloquent son fonctionnement sans que cette série de «résolutions» puisse être, finalement, tellement programmée à l'avance...